



Conditions générales de vente

L'ENTREPRISE

Christophe Boury, entrepreneur individuel est immatriculé à L'URSSAF AQUITAINE sous le Numéro de SIRET : 452 388 028 00030 - APE : 7021Z. Ce statut est régi par la loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008. Son siège social est établi à l'adresse suivante : Christophe Boury - 4 rue des Peupliers 33530 Bassens.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de régir les relations entre Mr Boury et ses clients.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout client s'engage, en cas de commande ou réservation, à avoir pris connaissance des CGV suivantes et à adhérer à celles-ci de manière irrévocable. Ces CGV s'appliquent à tous les services proposés par Mr Boury et régissent les relations clients / photographe et prévaudront à tout autre document édité, sauf mention particulière.

UTILISATION DU SITE WEB

L'hébergement des visites virtuelles et autres produits peut être réalisé sur le serveur du site VISITE VIRTUELLE 33 (www.visite-virtuelle33.fr), en cas de clause dans le devis ou bon de commande. Les utilisateurs de ce site web acceptent que cette utilisation soit assujettie aux termes et conditions décrites dans les présentes conditions générales de vente et d'utilisation et au respect des lois applicables en France. Tout accès à ce site se fait aux risques et périls de l'utilisateur qui sera seul juge et seul responsable des conditions et moyens de connexion qu'il utilise.

PRESTATIONS

Mr Boury propose les prestations de service suivantes :

- Visites virtuelles, Photographie panoramique
- Reportages photographiques (Événements, entreprise, architecture, portrait, produits)
- Retouches des clichés des reportages
- Formation de prises de vue photographiques pour mettre en valeur les produits
- Vidéos pour visites virtuelles et vidéos à 360°

FORMALISATION DES COMMANDES

Les commandes de prestations photographiques ne pourront être enregistrées par Mr Boury qu'à réception du bon de commande ou devis fourni, signé (sur papier ou de manière électronique) indiquant la mention « bon pour accord ».

En cas d'annulation d'une commande du fait du Client après la validation du devis, il sera facturé la moitié du montant forfaitaire de la rémunération de la mise en œuvre et des cessions de droits prévu au devis.

Sauf mention contraire, les termes et tarifs de l'offre sont valables dans les 30 jours suivant l'envoi du devis (par courrier ou par mail).

En cas de mentions particulières ajoutées par le Client, ces termes ne deviennent contractuels qu'après l'accord signé de Mr Boury.

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats, acceptés par le client. Ils sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).

Tous retards du fait du client notamment (par un manque de collaboration) : transmission tardive ou de mauvaise qualité des documents nécessaire à la réalisation finale libère le prestataire quant au délai.

Toute modification entraînant un changement ou un rajout de programmation, un changement ou rajout de créations graphiques, fera l'objet d'un devis préalable et soumis à tarification de la part de Mr Boury.

Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Si le retard est causé par Mr Boury exclusivement, Mr Boury s'engage à rembourser 10% du montant global de la prestation (hors frais de déplacement et location de matériel). Mr Boury ne peut être tenu en aucun cas responsable du retard de ses fournisseurs ou partenaires.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix et conditions de règlement des prestations sont indiqués sur le devis du client. Le paiement peut se faire par chèque, espèce ou virement. Le mode de règlement sera établi au cas par cas avec en général un acompte de 30% à la signature du devis et le reste à la livraison de la prestation.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Mr Boury s'engage à exécuter la prestation selon les indications du client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique et/ou physique (accident, catastrophe naturelle, impossibilité physique du prestataire...). Si Mr Boury ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement rendu au client.

Mr Boury s'engage à :

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, et désignées comme telles.
- Ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations de services réalisés pour ses clients.

LE CLIENT S'ENGAGE À :

- Ne pas détourner, copier ou utiliser les fichiers numériques fournis (notamment ceux portant l'extension «.xml») en dehors du champ d'application précisé dans le contrat ou devis liant les deux parties.

Les clauses du contrat signé entre les parties sont réputées confidentielles, et à ce titre ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.

GARANTIES

Les prestations sont garanties dans le cadre des dispositions légales. La garantie des prestations se limite à douze mois à compter de la fourniture.

DÉROGATION AUX PRÉSENTES DISPOSITIONS

Toute dérogation aux présentes conditions générales de vente et d'utilisation devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

CAS DE RÉSILIATION

Le non-respect de l'une de ses obligations par le Client autorise Mr Boury à résilier le Contrat, à reprendre les prestations sans mise en demeure préalable, à conserver à titre de dommages et intérêts les sommes déjà perçues et à facturer à titre d'indemnités un minimum de 20% du montant de la commande.

ANNULATION PAR LE CLIENT

L'annulation totale ou partielle de la commande décidée unilatéralement par le client autorise Mr Boury à résilier le Contrat, à reprendre les prestations livrées sans mise en demeure préalable, à conserver à titre de dommages et intérêts les sommes déjà perçues et à facturer à titre d'indemnités un minimum de 20% du montant de la commande.

PÉNALITÉS EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de règlement, et après mise en demeure de paiement par courrier recommandé avec accusé de réception Mr Boury suspendra toutes les autres commandes en cours et pourra exercer le droit de rétention. Il sera retenu des pénalités de retard qui seront équivalentes à 5% du montant total de la facture par mois de retard auxquelles s'ajouteront les frais de recouvrement judiciaires éventuels.

Conditions générales de vente

RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant les prestations devra être effectuée préalablement à leur modification ou à l'intervention d'un tiers.

CONDITIONS DE PRISES DE VUES

Lors de la réalisation de clichés en extérieur, en cas de pluie soudaine, d'un temps orageux, d'un vent fort ou de tout autre cas de force majeure, Mr Boury se réserve le droit de suspendre l'exécution de la prestation s'il juge que cela peut endommager son matériel et/ou entraver la qualité de la prestation. Dans l'éventualité de conditions météorologiques mauvaises, l'exécution de la prestation sera reportée à une date convenue entre Mr Boury et le client. Le Client et Mr Boury resteront déchargés de toute pénalité de retard éventuel.

QUALITÉS DES CLICHÉS

Mr Boury ne peut en aucun cas être tenu responsable :

- de la présence ou non de nuages, ainsi que de leur incidence sur la luminosité ambiante,
- de la présence d'objets : (véhicules, pancartes, barrières, panneaux publicitaires ou de signalisation, bâtiments, et/ou de personnes, et/ou de l'état du sol (mouillé, boueux, marquage au sol...) qui seraient visibles sur les photos.

DROIT À L'IMAGE

Le client s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés et/ou pris en photo sans qu'ils ne demandent de droit à l'image. Si toutefois, certaines personnes ne souhaitent absolument pas apparaître, le client s'engage à en informer au plus vite Mr Boury. Il est toutefois préférable de leur faire signer un droit à l'image (modèle disponible sur demande). Mr Boury s'engage à respecter les lois relatives aux droits à l'image et aux propriétés intellectuelles, en faisant signer, par exemple si nécessaire, des autorisations de diffusion et d'exploitation. En cas de refus, Mr Boury ne peut être tenu pour responsable de la non-réalisation de la prestation dans son intégralité.

DROIT DE DIFFUSION

Mr Boury décline toute responsabilité en cas de diffusion et/ou exploitation illicite du produit.

Mr Boury se donne le droit d'utiliser les images issues de la prestation et de les diffuser sur son site internet. Et, si besoin, via des plateformes vidéo ou sites de photographie. En cas de refus de la part du Client, ce dernier doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à Mr Boury motivant son refus de diffusion.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Mr Boury, à la demande du Client, peut réaliser les prestations convenues et les intégrer sur des supports partenaires (Google, Facebook, etc.) dont il n'a pas le contrôle. Ainsi, Mr Boury, après réalisation des visuels et mise en ligne dans le respect du cahier des charges du partenaire existant à ce même moment, ne saurait ensuite être responsable, ce que le Client reconnaît expressément :

- du délai de vérification par le partenaire des visuels publiés et de leur validation par celui-ci,
- de la suppression discrétionnaire par le partenaire de visuels mis en ligne,
- de la suppression par le partenaire du service de support en ligne, par exemple de visite virtuelle,
- de toute modification par le partenaire, de son cahier des charges, des règles de fonctionnement et de diffusion des images sur son support en ligne,
- de la qualité des visuels diffusés par le partenaire.

Dans ces hypothèses, le Client ne pourra faire aucune réclamation auprès de Mr Boury, ni solliciter le remboursement des prestations, et renonce ainsi à tout recours contre Mr Boury.

LIVRAISON

Mr Boury s'engage à livrer sa production dans le délai contractuel. Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.

RESERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément aux dispositions de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, le transfert de propriété des prestations vendues n'interviendra qu'au complet encaissement de leur prix, tout défaut de paiement à l'échéance entraînant de plein droit la résiliation du contrat de vente.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Sauf mention contraire indiquée sur le devis (cas des agences immobilières), les frais de déplacement dans un rayon de 40km autour de Bordeaux sont compris dans nos services. Au-delà, les frais de transports sont de 0,50 euros/km, et si besoin de logement du photographe, ils seront à la charge du client au réel.

CONSERVATION DES FICHIERS NUMÉRIQUES

Les photos seront conservées 3 mois après la livraison du projet. Si le client souhaite une sauvegarde plus longue de ses données, il doit faire une demande écrite à Mr Boury et s'acquitter d'une participation financière pour la sauvegarde de celles-ci. Passé ce délai il ne sera plus possible de redemander une copie de ces fichiers.

Informations légales, Loi informatique et liberté.

La communication des informations nominatives est obligatoire car ces données sont indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes ainsi que pour l'établissement des factures. Le défaut de renseignement entraîne la non-validation de la commande.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant qu'il peut exercer par mail ou par courrier.

LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de contentieux, litiges ou contestations, le client devra apporter ses réclamations écrites par courrier dans un délai bref de 7 jours après la livraison de son reportage. Le client pourra préférer une conciliation à l'amiable avant tout recours auprès du Tribunal de Commerce de Bordeaux qui restera la seule autorité compétente. Le client, en cas de recours auprès du Tribunal de Commerce, s'engage à retourner l'intégralité du reportage et tous les supports fournis auprès de Mr Boury.